



## De nouveau crédirec et un nouvel huissier

Par **mimi**, le **11/12/2011 à 15:04**

Bonjour,  
c'est mimi de la sarthe  
voilà crédirec m'a à nouveau appelé le 07/11/2011 à 18h58 et après plus rien le samedi 10/12/2011, je reçois du courrier d'un nouvel huissier cette fois-ci du Rhône à St Priest exactement, mais avant crédirec avais mandaté en septembre un huissier de Bordeaux qui me donnait 48 heures  
et à chaque fois ce ne sont jamais les mêmes sommes.  
j'ai l'impression que crédirec aussi bien que les huissiers n'ont aucuns éléments sinon ils n'agiraient pas de la sorte ils me mettent la pression  
qu'en pensez-vous?

Par **pat76**, le **11/12/2011 à 15:26**

Bonjour mimi

C'est parce que Crédirec n'a aucun élément qui lui permettrait d'obtenir une injonction de payer ou de vous assigner devant la juridiction compétente qu'il essaie de vous faire craquer en faisant intervenir un huissier.

Les huissiers connaissent quand même la loi et savent très bien qu'il y a forclusion de la dette.

c'est pourquoi, ils acceptent le dossier le temps de vous écrire, ils seront obligatoirement payer par Crédirec.

dans le cas où le mot huissier vous ferait peur et que vous commenciez à payer, ce sera tout bénéfique et pour Crédirec et pour le huissier.

Donc, vous ne répondez pas et laissez Crédirec augmenter ses frais.

Sans titre exécutoire pas d'action possible contre-vous comme une saisie-attribution ou une saisie-vente.

vous recevez toujours des lettres simples je présume.

Si, un jour vous receviez une lettre recommandée avec avis de réception, revenez sur le forum et nous vous indiquerons les textes de loi à opposer à Crédirec.

pour l'instant silence complet envers Crédirec et le huissier. le dossier est vide.

Par **mimi**, le **11/12/2011** à **15:38**

Bonjour Pat 76

oui effectivement je reçois toujours des lettres simples et pour l'instant pas de recommandée rien que votre réponse me fais du bien

si un jour quelqu'un à des problèmes je suis prêt à l'aider encore merci pat 76  
cordialement

Par **coco973**, le **15/03/2013** à **17:47**

[fluo]bonjour[/fluo]

moi aussi j'ai reçu une lettre simple d'un huissier de st priest je ne vais pas répondre à ce courrier, puisque auparavant j'avais demandé à credirec de me fournir ce fameux titre exécutoire et ils ne l'ont pas...parfois il m'appellent sur mon fixe en inconnu ou sur mon portable , je ne les répons meme pas...maintenant grace à certains forum je sais ce qu'ils font...ils veulent faire craquer les gens jusqu'a qu'ils payent!!! Surtout ne vous laisser pas faire!!!